

Maîtrisez les règles de fixation des prix

Objectifs de formation

- Comprendre les principes juridiques et économiques de la réglementation des prix.
- Appliquer les règles en vigueur pour fixer des prix en conformité avec la loi.
- Identifier les pratiques interdites et leurs conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les règles légales et économiques encadrant la fixation des prix pour garantir leur conformité.
- Identifier les pratiques interdites et adopter des stratégies de prix éthiques et

compétitives.

Durée : 01 jour - 07heures

Mise à jour le : 9 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

620 €

Dates :

Le 14 Septembre 2026

Le 07 Décembre 2026

Le 12 Mars 2026

Le 19 mai 2027

Le 30 Aout 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Salariés concernés par la fixation ou la gestion des prix (commerciaux, responsables de magasin, comptables, etc.)

Programme

Introduction générale à la réglementation des prix

- Définition et rôle de la réglementation des prix.
- Cadre légal en vigueur (Code de commerce, Code de la consommation, directives européennes).
- Autorités de contrôle (DGCCRF, Autorité de la concurrence).

Les règles de fixation des prix

- Liberté des prix : principes et limites.
- Cas des produits ou services soumis à prix réglementés (exemple : médicaments, énergie, etc.).
- Obligations d'information des consommateurs (étiquetage, affichage des prix).

Étude de cas pratiques

- Analyse d'exemples concrets de fixation des prix.
- Exercices sur les obligations d'affichage et de communication.

Les pratiques interdites et leurs sanctions

- Les pratiques anticoncurrentielles : ententes sur les prix, abus de position dominante.
- La pratique des prix abusivement bas ou élevés.
- Étude de jurisprudences et sanctions appliquées.

La dimension économique de la réglementation des prix

- Impact de la réglementation des prix sur la concurrence.
- Adaptation des stratégies commerciales dans le respect des règles.

Simulation et mise en pratique

- Simulation de cas où les participants doivent fixer des prix conformes à la réglementation.
- Échanges et retours sur les solutions proposées.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le

commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement

être mis en place (interface de communication...)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
